



Accueil handicap

2021 - 2022



Avant l'inscription

Avant de vous inscrire, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous avec le Bureau Accueil-handicap afin de visiter les lieux et d'évaluer leur degré d'accessibilité.

Les cours magistraux et les TD de L1 et L2 de plusieurs filières se déroulent sur les sites de Clignancourt et de Malesherbes, puis en Sorbonne à partir de la L3. Le bâtiment historique de la Sorbonne n'offre pas la même accessibilité. De même, vos enseignements (majeurs ou optionnels) peuvent se trouver sur différents sites de Sorbonne Université. Il est prudent de vérifier la compatibilité dans votre emploi du temps hebdomadaire, les moyens de transport entre sites ainsi que la durée des trajets.

Les différents types de handicap

Troubles visuels : de naissance ou apparus au cours de la vie, les troubles visuels sont variés et ne se limitent pas à la cécité

Troubles auditifs : font partie des troubles invisibles, donc facilement stigmatisants. Ils compromettent la communication et l'accès à l'information.

Troubles moteurs : peuvent entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité (membres supérieurs et / ou inférieurs). Ils peuvent induire des difficultés à se déplacer, à conserver une position, manipuler un objet, effectuer des gestes de la vie courante).

Troubles cognitifs : sont regroupés sous le terme « troubles dys », les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages.

Troubles psychiques : le plus souvent non visibles. Ils sont la conséquence de diverses maladies et peuvent toucher n'importe quel individu, être temporaires ou permanents.

Troubles viscéraux : font référence aux maladies invalidantes pouvant toucher les fonctions vitales (cœur, reins, poumons, etc) et tous les systèmes du corps humain.

Conditions actuelles d'études selon le handicap

Handicap moteur

À l'heure actuelle, seuls 3 sites de la faculté des lettres sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Aussi, nous vous suggérons de repérer les lieux avant le début des cours. Dans certaines filières, les secrétariats peuvent encore être inaccessibles en fauteuil. Nous vous conseillons de prendre contact auparavant avec le secrétariat de votre UFR.

Handicap auditif

Il n'existe pas actuellement d'équipement acoustique spécialisé (boucles magnétiques) ou de matériel de retranscription en simultané des cours pour les étudiants sourds ou malentendants. Cependant, un dispositif d'accompagnement (type étudiants preneurs de notes) pourra être mis en place afin de rendre le contenu des cours accessibles.

Handicap visuel

Pour réussir au mieux vos études universitaires, il est recommandé que vous maîtrisiez au préalable les techniques palliatives appropriées (locomotion, braille, informatique). Certains domaines, dans lesquels la vue est très sollicitée, sont plus difficiles d'accès que d'autres.

Autres handicaps

Si en raison de problèmes de santé chroniques invalidant (MCI – Maladies Chroniques Invalidantes), troubles physiques ou psychologiques, de troubles du langage et de la parole, de traitements médicamenteux, d'hospitalisation, vous avez besoin d'aménagements d'études, contactez le Bureau Accueil-handicap et le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

Malgré les dispositions prises par la faculté des lettres, toutes les filières ne peuvent être rendues compatibles avec n'importe quel type de handicap. Pensez à prendre conseil auprès de la référente ou du référent handicap de l'UFR dans laquelle vous souhaitez vous inscrire pour vous assurer que votre handicap peut être compensé et qu'il ne constitue pas un obstacle majeur au bon déroulement de votre cursus.

Démarches à effectuer

Pour bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens, il est impératif de prendre contact par mail avec le Bureau Accueil-handicap le plus tôt possible

✉ lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr.

Pour bénéficier d'aménagements pour la session d'épreuves écrites du 1^{er} semestre, le plan d'accompagnement doit être finalisé avant le 26 novembre.

Pour la session d'épreuves écrites du 2^e semestre, le plan d'accompagnement doit être finalisé avant le vendredi 22 avril.

Pour rappel : l'organisation des épreuves de contrôle continu est assurée par les UFR, tandis que l'organisation des sessions de partiels de janvier et de mai est assurée par le service des examens.

Le Bureau Accueil-handicap vous fixe un rendez-vous afin de faire le point sur vos difficultés dans le cadre de vos études (entretien d'analyse des besoins).

Si vous êtes étudiant :

- au CELSA, contacter ✉ patricia.maghili@sorbonne-universite.fr
- à l'INSPE, contacter ✉ caroline.bien@inspe-paris.fr

A l'issue de cet entretien, il vous faudra prendre rendez-vous avec le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) afin de rencontrer un médecin. Prévoyez votre rendez-vous bien à l'avance dans les périodes d'affluence (rentrée universitaire) et munissez-vous de votre dossier médical complet pour la consultation.

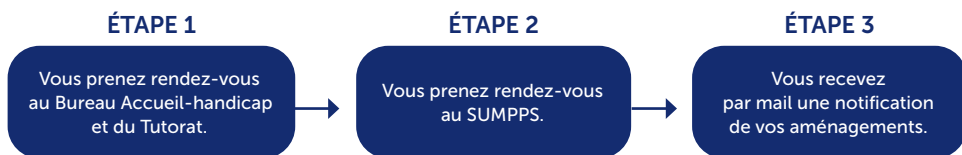
Pour les étudiants à mobilité réduite : consultations sur RDV le jeudi de 9h à 12h au Service handicap santé étudiant (SHSE) de la Faculté des sciences et de l'ingénierie, campus Pierre et Marie Curie, patio 22-33, 4 place Jussieu, 75005.

Lors de cette consultation, le médecin précise et émet un avis sur les aménagements nécessaires concernant votre cursus et vos examens. Il établit un avis médical. Cet avis est envoyé par mail au Bureau Accueil-handicap afin qu'une Décision précisant vos aménagements d'études et d'examens soit éditée. Cette Décision est ensuite transmise :

- à vous
- au secrétariat pédagogique de l'UFR dans laquelle vous êtes inscrit ou inscrite,
- à l'enseignante ou l'enseignant référent handicap concerné,
- au service des examens (le cas échéant),
- à tout service ou personnel concourant au PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé).

A réception de votre PAEH, vous devrez informer vos enseignantes et enseignants de la nature de vos aménagements.

Les démarches en résumé :



Vous devez prendre connaissance des modalités de contrôle des connaissances en ligne sur l'ENT étudiant : [scolarité > mon inscription > réinscription 2021-22.](#)

Le Bureau Accueil-handicap et du tutorat (BAHT)

Créé à la rentrée 2007, l'Accueil handicap a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les étudiants ou étudiantes en situation de handicap (temporaire ou permanent), ou présentant un problème de santé chronique invalidant (MCI) ou connaissant des troubles de santé impactant les études :

Accueillir et Informer

- Accueillir pour recenser les besoins spécifiques de chaque étudiante et étudiant.
- Informer sur l'organisation de l'université : organisation des études et des examens, information sur les personnes ressources et les services de soutien.
- Établir un bilan des problèmes rencontrés et des besoins spécifiques.

Accompagner

- Accompagner les étudiantes et les étudiants face aux difficultés de parcours d'études auxquelles elles ou ils peuvent être confrontés.
- Assurer l'interface entre les étudiantes et les étudiants, les équipes pédagogiques et les différents services de la Faculté.
- Mettre en place les aides et aménagements nécessaires.

Le Bureau Accueil-handicap vous reçoit toute l'année sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Direction des études et de la Vie Étudiante – Bureau Accueil-handicap

En Sorbonne, îlot Champollion

18 rue de la Sorbonne, au fond de la galerie porte de gauche

☎ 01 40 46 47 92 / 01 40 46 31 97

✉ lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr

Le Service de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS)

www.santetudiant.com

Activité de soins

Le SUMPPS reçoit gratuitement toutes les étudiantes et tous les étudiants de Sorbonne Université et propose :

- des consultations avec des médecins généralistes et des spécialistes (diététique-nutrition, psychiatrie, médecine du sport, médecine des voyages, vaccinations, addictologie) ;
- des consultations avec une sage-femme (examens gynécologiques et contraception) ;
- des entretiens et un suivi avec des psychologues cliniciens ;
- des bilans orthophoniques.

Pour certaines consultations, il est possible de prendre soi-même ses rendez-vous en ligne sur le site du SUMPPS.

Activité bien-être santé (en présentiel ou en visio, individuels ou collectifs)

- un atelier réflexologie plantaire ;
- un atelier méditation de pleine conscience ;
- un atelier confiance en soi - gestion du stress – sophrologie ;
- un atelier bioénergétique ;
- un atelier lâcher-prise, rigologie, yoga du rire ;
- un atelier repos de la vision.

Réservations et inscriptions sur le site www.santetudiant.com

Prévention et éducation à la santé

Le SUMPPS remplit également une mission d'éducation à la santé en organisant des actions de prévention sur les différents campus en lien avec les directions de la vie étudiante des facultés et les associations étudiantes.

Des formations gratuites sont également proposées : au PSC1 (secourisme), PSSM (premiers secours en santé mentale) et prévention addictions, organisation des événements festifs.

Se renseigner auprès de Maxime Lacoche

✉ maxime.lacoche@sorbonne-universite.fr

Adresse : 15 rue de l'École de Médecine, 75006. Escalier G, 3^e étage.

Ouverture du service : du lundi au vendredi de 9h à 19h

☎ 01 40 51 10 00, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Boîte électronique (à privilégier) ✉ sumpps@sorbonne-universite.fr

Les enseignantes et enseignants référents handicap

Depuis la rentrée universitaire 2015-2016, des enseignantes et des enseignants référents Handicap, nommé.e.s au sein des UFR, font le lien entre le Bureau Accueil-handicap, les étudiantes et étudiants bénéficiant d'un plan d'accompagnement et les équipes de formation de la composante.

Ils et elles ont pour mission de s'assurer de la mise en œuvre des aménagements et d'accompagner les bénéficiaires dans la poursuite de leurs études.

Cette activité est réalisée en collaboration avec le Bureau Accueil-handicap, le service de médecine préventive (SUMPPS), le service des examens et les étudiantes et étudiants recrutés pour accompagner les personnes concernées.

Vous trouverez l'identité de votre enseignante ou enseignant référent dans la rubrique Handicap des pages de votre UFR, sur l'ENT étudiant.

Accessibilité des locaux



Les sites dont l'accès est difficile

- Le site de la Sorbonne : accès par ascenseur à de nombreuses salles mais avec des difficultés de circulation.
- L'Institut d'Art et d'Archéologie
- L'Institut d'Études Hispaniques



La Sorbonne

1, rue Victor Cousin, 75005 Paris

RER/Métro : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel-Notre-Dame, Luxembourg

L'Ilot Champollion

16 et 18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
15 bis, rue Champollion, 75005 Paris

RER/Métro : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel-Notre-Dame, Luxembourg



Institut d'Art et d'Archéologie

3, rue Michelet 75006 Paris

RER : Port-Royal, Luxembourg



Institut d'Études Hispaniques

31, rue Gay-Lussac 75005 Paris

RER : Cluny-la Sorbonne, Luxembourg

Les sites dont l'accès est difficile

- Le Centre d'Études Catalanes
- Le Centre d'Études Slaves
- L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ)



Centre d'Études Catalanes

9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie,
75004 Paris

Métro : Hôtel-de-ville, Saint-Paul



Centre d'Études Slaves

3, rue Michelet 75006 Paris

RER : Port-Royal, Luxembourg



INSPÉ

10, rue Molitor 75016 Paris

Métro : Michel-Ange-Molitor,
Église d'Auteuil, Chardon-Lagache

Les sites accessibles

- Le centre Malesherbes
- Le centre Clignancourt
- L'Institut de Géographie
- La Maison de la Recherche
- Le CELSA (sauf pour les salles de journalisme)
- L'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) (sauf l'auditorium)



Centre universitaire Malesherbes

108, boulevard Malesherbes,
75017 Paris

Métro : Malesherbes



Centre universitaire Clignancourt

2, rue Francis-de-Croisset 75018 Paris

Métro : Porte-de-Clignancourt



Institut de Géographie et Aménagement

191, rue Saint-Jacques 75005 Paris

RER/Métro : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel – Notre-Dame, Luxembourg



Maison de la Recherche

28, rue Serpente 75006 Paris

RER/Métro : Saint-Michel-Notre-Dame,
Odéon



CELSA

École des Hautes études en Sciences
de l'Information et de la Communication
77, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine

Métro : Pont de Levallois-Bécon (ligne 3)



INHA

Institut national d'histoire de l'art
2, Rue Vivienne 75002 Paris

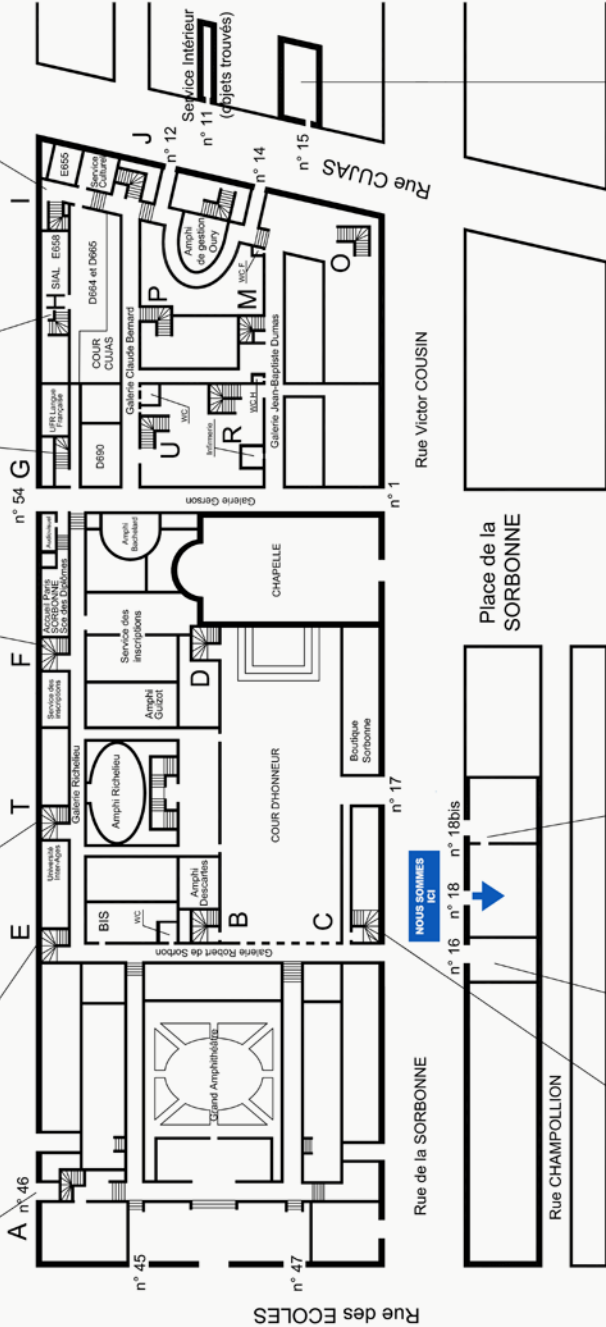
Rue SAINT JACQUES

Présidence, UFR d'Etudes Anglophones,
UFR de Littérature Française et Comparée,
salles G647, G366, G361 et J326

Amphithéâtres Chasles, Le Verrier &
Milne Edwards, UFR de Latin,
Amphithéâtres Centre Léon Robin, UFR de Philosophie,
Quinet & Michélet salles F040, F050, F051, G063 et G075
par ascenseurs

Accès aux étages
UFR d'histoire, SCUIOIP, Amphithéâtres
Cauchy et F368
par ascenseurs

Relations Internationales,
UFR d'Etudes Arabes & Hébraïques
SELFEE
salle F671



Reprographie

Rue Victor COUSIN

Place de la
SORBONNE

Boulevard SAINT MICHEL

SUAPS

Bibliothèque Ascoli
Amphithéâtre Champollion
UFR de Grec, CEROC,
salle d'Epigraphie,
agence comptable

Rue des ECOLES

Rue de la SORBONNE

Rue CHAMPOLLION

Coordonnées utiles

Bureau Accueil-handicap

Ilot Champollion, 18 rue de la Sorbonne

Courriel : lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr

Service des Bourses

Ilot Champollion, 18 rue de la Sorbonne

☎ 01 40 46 25 87 / 25 74 | Courriel : lettres-bourses@sorbonne-universite.fr

Bureau des responsabilités et initiatives étudiantes

Ilot Champollion, 18 rue de la Sorbonne

Ouvert au public les lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Le jeudi de 9h30 à 12h

☎ 01 40 46 25 83 | lettres-vieetudiante@sorbonne-universite.fr

Bureau Santé étudiante

En Sorbonne : infirmerie, galerie Jean-Baptiste Dumas

du lundi au vendredi

☎ 01 40 46 22 24

Au centre Clignancourt : Pôle Médical les mardi après-midi et jeudi matin

☎ 01 53 09 56 57

SUMPPS

15, rue de l'Ecole de Médecine 75006 Paris - esc. G, 3^e étage

☎ 01 40 51 10 00 | sumpps@sorbonne-universite.fr

Site : <https://santetudiant.com>

DOSIP

Information, orientation, stages, insertion professionnelle

Conseil en insertion professionnelle - référente handicap

☎ 01 40 46 32 65 | Isabelle.baroillier@sorbonne-universite.fr

Assistants de service social du CROUS

En Sorbonne, galerie Claude Bernard, escalier U, 1^{er} étage

Bureaux E 666 (sur rendez-vous)

☎ 01 40 46 34 34 | social.su-lettres@crous-paris.fr

Assistante de service social du CROUS pour les bénéficiaires d'une reconnaissance MDPH

CROUS de Paris

39, avenue Georges Bernanos 75231 cedex Paris 05

RDC, Espace Vie étudiante (sur rendez-vous)

mission.handicap@crous-paris.fr

**Direction des études et de la Vie Étudiante
Bureau Accueil-handicap**

En Sorbonne, ilot Champollion
18 rue de la Sorbonne, au fond de la galerie porte de gauche

☎ 01 40 46 47 92 / 01 40 46 31 97

✉ lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr

Faculté des Lettres
Sorbonne Université

1, rue Victor Cousin

75230 Paris cedex 05

Tél. 33 (0) 1 40 46 22 11

www.sorbonne-universite.fr